

Conseil municipal du 10 février 2023

Présents : LARTIGUE RENOUIL Jacqueline- - BERNARD Pascal – BERNARD Isabelle –AUDIGNON François –ROSEC Didier - PEYROU Maxence – CASTILLO Sarah - LAMBERT Didier - WISNIEWSKY Amandine - DOS SANTOS Jean-Louis

Absent : Delphine LUMALE, MICHEL Alain

Pouvoirs : Josiane GUILLON à Jacqueline LARTIGUE, Didier LAMBERT à Didier ROSEC

Secrétaire de séance : Pascal BERNARD

Point 1 – Prêt bancaire pour la rénovation de l'ancienne pharmacie

Il s'agit de revoter une délibération déjà votée au cours d'un conseil municipal précédent pour réactualiser la date. Ce nouveau vote est fait à la demande de la banque.

11 votes pour, 3 contres

Point 2 – Eclairage solaire

Pascal BERNARD explique le projet de changement de l'éclairage quartier du Charron. Il s'agit de remplacer les lampadaires existant pour les remplacer par de l'éclairage solaire. Un devis a été faits par la société FONROCHE pour un montant de 19420 € HT pour 7 lampadaires. Il ne s'agit pas d'installer les 7 lampadaires dans le quartier, mais de voter ce projet pour pouvoir demander une subvention.

D ROSEC demande s'il s'agit d'un objectif de la municipalité. Pascal BERNARD lui répond par l'affirmative. Il explique que 3 ou 4 lampadaires seront installés dans ce quartier ce qui représente un investissement plus ou moins égal aux coûts de l'éclairage pour ce quartier. Le retour sur investissement serait de 2 ans au maximum.

Vote à l'unanimité

Séance levée à 20h45